



Roquebrune-sur-Argens, le 28 DEC. 2023

NOTE A L'ATTENTION DE

L'ensemble du personnel communal

Service des Ressources Humaines

Tél : 04.94.19.59.41

Nos Réf : JC/BB/ND

DEMI-JOURNÉE EXCEPTIONNELLE

A titre exceptionnel, j'ai décidé de vous octroyer l'après-midi du vendredi 29 décembre 2023.

Les agents, dont les nécessités de service ne leur permettent pas de bénéficier de cette demi-journée, pourront la récupérer.

Merci d'en prendre bonne note et d'en assurer une large diffusion.

Je vous précise que cette note sera également mise en ligne sur l'Intranet de la Mairie.

*Le Maire,
Jean CAYRON*



Tout courrier doit être adressé à Monsieur le Maire de manière impersonnelle.

HÔTEL DE VILLE

2 Rue Grande André Cabasse
83520 Roquebrune-sur-Argens CEDEX
04 94 19 59 32

MAIRIE D'HONNEUR

Parking des Archeaux
83520 Roquebrune-sur-Argens
04 94 19 59 59

MAIRIE ANNEXE

DE LA BOUVERIE
2, rue du Prince Ferdinand de
Bourbon des deux Siciles
83520 Roquebrune-sur-Argens
04 94 19 60 24

MAIRIE ANNEXE

DES ISSAMBRES
Place San Pierre
83380 Les Issambres
04 94 55 07 16